



Eidgenössisches Politisches Departement
Eidgenössisches Volkswirtschaftsdepartement

Bern, le 22 avril 1977

Integrationsbureau

Département politique fédéral
Département fédéral de l'économie publique

Division de l'agriculture

Bureau de l'intégration

777.110 - CHR/rs

ALW/EVD			
Reg.Nr. 040			
25. APR. 1977			
z. K.			
z. St.			
z. E.	F		

3003 B e r n e

Heure d'été

*Mit FAI rasch
abklären*

Monsieur le Directeur,

Comme vous l'avez sans doute appris, le Conseil fédéral songe à introduire l'heure d'été en 1978 déjà.

Il est à ce propos un argument dont usent depuis peu les adversaires d'une telle mesure et dont nous ne saurions, au Bureau de l'intégration, apprécier entièrement la validité, faute d'une initiation suffisante. Il s'agit du psychisme des vaches laitières qui, toujours selon certains opposants à l'introduction de l'heure d'été, se verrait profondément affecté par un changement d'horaire. Il est même question, sinon de tarissement des sources, du moins de décilitres de lait perdus par unité et par jour!

Il nous serait particulièrement agréable si vous pouviez confirmer ou réfuter la véracité de telles affirmations et préciser votre position à ce sujet à l'intention du Service juridique de l'Administration des finances, chargé de préparer le document de travail pour le compte du Conseil fédéral, ainsi qu'à nous-mêmes, et ceci dans les meilleurs délais, vu l'urgence de la question.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de notre considération distinguée.

BUREAU DE L'INTÉGRATION

(Franz Blankart)

Copie: M. M.Boehringer, Service juridique, AF/DFFD

28. APR. 1977

Dodis



*erhalten
2.5.77*